

GREZOLLES



Symposium de Sculpture



Elections municipales



L'EVA en Région



Classes en 8



Fanfare de St Germain Laval



Fête de la chasse



Voitures anciennes en Mai

BULLETIN MUNICIPAL

n° 13

JANVIER 2009

Renseignements pratiques

Mairie : Tel : 04 77 62 57 00
Fax : 04 77 62 54 58

Mail : mairiegrezolle@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert au public :

- le mardi de 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence des adjoints : le samedi de 9h à 11h

Ecole : Grézolles : 04 77 62 57 90
Souternon : 04 77 65 52 46

Salle de SOVA : 04 77 62 54 19

Correspondants presse :

La Tribune - Le Progrès : Mme Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 19
Le Pays Roannais : Mme Françoise CLEMENT 04 77 62 57 61

Gendarmerie de Saint-Germain-Laval :	04 77 65 00 37	Urgence : 17
SAMU Roanne :	04 77 72 24 00	Urgence : 15
Pompiers :		Urgence : 18
Trésorerie de Saint-Germain-Laval :		04 77 65 42 38
Service des Eaux de Saint-Germain-Laval (SAUR) :		04 77 65 40 33
Syndicat des Eaux de la Bômbarde :		04 77 65 40 64
EDF (Montbrison) :		08 10 33 31 42
Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable :		04 77 65 48 75
	Fax :	04 77 65 57 72
Transports scolaires : Ets SOUCHON (Saint-Germain-Laval) :		04 77 65 00 43
Pompes Funèbres : Ets COLOMBAT (St Germain Laval) :		04 77 65 43 34
	Ets OSSEDAT (St Just en Chevalet) :	04 77 65 05 22
Ambulances : Ets GOUILLOUD Guy		04 77 65 43 10
	Ets LEROUX Christiane	04 77 65 43 46

Commerçants :

Epicerie, dépôt de pain Ets FOURNIT : 04 77 62 58 80
Bar, tabac, presse "L'Embuscade" : 04 77 62 57 93
Matériaux Sarl SITERRE : 04 77 62 57 72
Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères : 04 77 62 57 79
Portes et automatismes Ets DOITRAND : 04 77 66 41 20

Artisans :

Plomberie, chauffage, Energies Nouvelles Sarl LOUVET Frères : 04 77 62 55 84
Garage PONCET : 04 77 62 57 01
Multi Technique Habitat Ets COLLI : 06 74 75 28 66
Sytec Audio Ets THIMONIER : 09 50 73 04 55

Accueil touristique :

Restaurant "Le Georget" : 04 77 62 56 52
09 77 30 96 09

Sommaire

1

Sommaire	1
Mot du maire	2
Mairie :	
1 – Budget.....	3
2 – Travaux en cours / en projet.....	5
3 – Pour une planète verte.....	9
4 – Redevance assainissement / Eau.....	10
5 – Etat civil / Bébés de l'année.....	11
6 – Infos.....	12
CCVAI :.....	13
Vie à Grézolles :	
1 – Nouveaux habitants.....	16
2 – RPI Grézolles / Souternon.....	18
3 – Cela s'est passé cette année.....	19
Ronde des associations :	
1 – Sou des écoles.....	26
2 – Chasse communale	27
3 – Donneurs de sang	28
4 – Club de l'Amitié.....	28
5 – Elan Val d'Aix.....	29
6 – Comité des fêtes.....	30
7 – AGAP.....	31
8 – FA Classards.....	32
Culture et patrimoine :	
1 – Grézolles au XVIII.....	33
2 – Veillées d'avant guerre à Grézolles.....	34
2 – Histoire de l'autoroute A72 / A89.....	35
Jeux	36

Un peu plus de détails...

Document établi à partir du budget prévisionnel 2008 réalisé en mars/avril 2008. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

Section investissements :

Financièrement parlant :	
Dépenses	171213,67
dont	
Emprunts (Remb. Part capitale)	31418,57
Immobilisations corporelles	25000,00
Immobilisations en cours	114795,10
Recettes	171213,67
dont	
FCTVA	36372,00
Excédents de fonct. capitalisés	51155,10
Subventions	62505,00
Virement à la section fonct.	21181,57

Abords Ancienne Mairie :	
Dépenses	1125,00
Recettes*	4800,00

Salle Ancienne Mairie :	
Dépenses	22717,00
Recettes*	7250,00

Acquisition de biens :	
Dépenses	20000,00
Recettes*	0,00

Voirie 2006 :	
Dépenses :	24754,00
Recettes* :	12418,00

Voirie 2007 :	
Dépenses :	8404,00
Recettes* :	12690,00

Voirie 2008 :	
Dépenses :	28600,00
Recettes* :	14347,00

Opérations financières et non affectées :	
Dépenses	31418,50
dont	
Emprunts divers	24218,50
SIEL (emprunts)	7200,00

Chéneaux préau de l'école :	
Dépenses	2000,00
Recettes*	700,00

* : subventions du département

Section investissements et fonctionnement :

Logements Ancienne Mairie :	
Investissement :	équilibré en recettes et dépenses à 35128,67
Fonctionnement :	équilibré en recettes et dépenses à 35128,68

Assainissement :	
Investissement :	équilibré en recettes et dépenses à 75648,43
Fonctionnement :	équilibré en recettes et dépenses à 16072,11

CCAS :	
Investissement :	équilibré en recettes et dépenses à 6160,88
Fonctionnement :	équilibré en recettes et dépenses à 5174,19

Les travaux

Les différents bâtiments communaux ont été observés afin d'être améliorés.

L'ancienne mairie a été entièrement restructurée au cours de l'ancienne mandature. L'aménagement extérieur restait à faire.

Une petite place a été aménagée sur l'avant.

Après nivellement du terrain, de la terre végétale a été apportée.

Trois bancs de pierre, construits à partir des anciennes marches d'escaliers du bâtiment ont été disposés.

Au centre, la sculpture de Monsieur Mickaël Moing, l'Aigle, monte la garde d'un air très arrogant!

Sur l'arrière, le CAT de Crémeaux a dessiné un espace en gore séparé du coin pelouse par une haie de photinias.

La dalle des anciens WC a été enlevée par l'entreprise Chevalier.

Cet espace sera engazonné au printemps.



La nouvelle mairie, début 2008, a vu une partie de sa pergola changée par l'entreprise Goutorbe de La Tuilière.

Construite en un bois insuffisamment adapté aux conditions extérieures, elle menaçait de s'effondrer.

Cet été elle a été entièrement traitée, de même que les volets qui ont été préalablement poncés à blanc.

A l'école, une barrière de bois autoclave a été posée au fond de l'espace « jardin ». Une haie a été plantée par l'employé municipal. Un panneau d'affichage a été posé en façade. La porte et la barrière côté rue ont été repeintes.

Les chenaux du préau, bien endommagés, ont été changés par l'entreprise Louvet.



L'ancien presbytère a depuis la fin du chantier différents problèmes:

-L'isolation par le toit a été revue et les bandes isolantes rejointées.

-Les fenêtres laissent passer l'eau: l'une d'entre elle a été reprise par l'entreprise Terrier. Avant de faire de même pour les autres, une action va être menée auprès du maître d'œuvre et surtout de l'entrepreneur responsable: Monsieur Morel.

-Les fenêtres de toit ont été posées de façon défectueuse et laissent passer l'air et le froid. L'entreprise Terrier a tenté d'y remédier. Celle qui est sur le toit sera supprimée par l'entreprise Louvet.

-L'escalier extérieur s'effondre peu à peu. Après avoir envisagé une réparation partielle, il a semblé plus raisonnable de le reprendre entièrement.

-L'escalier qui descend à la cave sera repris également.

-Le drainage du bâtiment, assez sommaire, laissait l'eau pénétrer dans le bas des murs et dans les caves. Une évacuation des eaux pluviales à distance du bâtiment a été réalisée par l'entreprise Louvet. Le drainage de la cour sera repris également quand l'escalier sera terminé.

L'employé communal ne dispose pas de local pour ranger correctement son matériel et éventuellement travailler à l'abri. Le hangar annexé à l'ancien presbytère est en cours d'aménagement: un seuil a été coulé par l'entreprise Chevalier. Un portail sera posé et l'électricité installée. Les garages près de l'ancienne mairie, pourront ainsi être loués.

Des interventions ponctuelles, qu'elles soient d'ordre esthétique ou très utilitaires..

La croix de l'Allée était devenue dangereuse: Elle menaçait de tomber et son socle était complètement descellé. Le travail a été partagé entre l'employé communal et l'entreprise Chevalier.

Entièrement poncée, lasurée de frais et nantie d'une nouvelle ferrure fournie par l'entreprise Doitrand, la croix a retrouvé son socle également rénové.



Au cours de l'été 2008, les hortensias plantés derrière l'église étaient superbes. Les anciens WC qui dénaturaient ce massif ont été supprimés. Des pierres seront rapportées et un nouveau massif donnera un aspect plus « fini » à l'arrière de l'église.

Depuis longtemps, la **Place du Château** suscite des envies d'aménagement. Pourtant, il semble nécessaire de réfléchir encore à cet aménagement: souci d'améliorer, mais également souci de laisser l'espace disponible.

Pour l'instant, la haie a été taillée par le CAT de Crémeaux. Une haie a été plantée vers les bacs de tri sélectif.

Un projet de dalle dans la tour a été chiffré, ainsi qu'un projet de drainage de la place.

A voir s'il ne serait pas judicieux, auparavant de récupérer les eaux pluviales et de les évacuer correctement. Un curage de la cave et une « mise au sec » par l'apport de galets sont également envisagés.



Un peu d'esthétique avec la **restauration d'un tableau** faisant partie de notre « musée »: « **Le vieux paysan forézien** ». Un devis d'environ 150€ avait été proposé il y a quelques années. Madame Germaine Bonnefond s'est gracieusement proposée pour la restauration et l'œuvre a pu prendre place dans la salle du Conseil.

Une importante **commode** permettait de ranger les documents du cadastre du temps de l'ancienne mairie. Le meuble est sorti du garage. Nettoyé et traité par Georges Bonnefond, il a rejoint le vieux paysan dans la salle du Conseil.

Sécurité: Vous avez peut-être eu connaissance de l'acte de vandalisme sur notre mairie durant la nuit du 11 au 12 novembre 2008. La porte a été ouverte au « pied de biche ». Un carreau a été fendu... Après dépôt de plainte à la gendarmerie de Saint-Germain-Laval, la porte a été changée par l'entreprise Domestini avec l'intervention de l'assurance Groupama. Afin de sécuriser les lieux, une alarme a été posée.

Voirie:

Au printemps la **taille des haies** ainsi que le nettoyage des abords de la station d'épuration ont été effectués par l'entreprise Dadolle. La **taille des bords de chemins** a été réalisée une première fois par Monsieur Chaux puis par Monsieur Sylvain Palabost.

Des fossés et des entrées de prés ont été repris (chemin de la Croix Bleue...).

A l'embranchement des chemins des Mines et de Granchamp, le fossé a été recreusé par l'entreprise Siterre. Le bas côté gauche, entièrement raviné, a été repris, de même que le chemin des Plassottes.

Le chemin des Mines, récemment refait, avait beaucoup « souffert » lors des pluies importantes de novembre: la balayeuse proposée par l'entreprise Pontille a permis de le remettre en état.

Des travaux plus conséquents.

Voirie: Des travaux étaient prévus sur le Chemin du Bray. Il a semblé préférable de laisser ce chemin vraiment à l'état de chemin, tout en s'engageant à l'entretenir régulièrement. Les subventions le concernant ajoutées à un reliquat de subventions des années précédentes: il a été possible de mener deux chantiers:

-le chemin de **Pyrandré** qui a été revêtu d'un enduit bi-couche —>



-une partie du chemin de **Granchamp** travaillé avec un enrobé dense 0/10. Il est bien précisé que la 2ème partie de ce chemin est prévue pour 2009 (Le montant de l'enveloppe ne permettait pas de mener à bien le chantier du chemin entier cette année.)

Déconnexion de 2 fossés: Suite à l'enquête de zonage et assainissement réalisée sur la commune, il nous a été demandé de déconnecter deux fossés pour les eaux pluviales: l'un se situe sur à la sortie de Grézolles, sortie Saint-Just-en-Chevalet; l'autre part du Chemin de la Chaux, traverse une parcelle Poncet, puis la D1. L'étude, réalisée par le Cabinet ICA Environnement, à Roanne, est en cours. Ces 2 chantiers, après, bien sûr, procédure d'appel d'offres seront probablement réalisés au cours du 1er semestre 2009.

Le Plat: Un première extension du réseau d'assainissement collectif a été amenée le long de la D26, puis raccordée à la lagune.

Sur le chemin du Plat, est prévue une autre extension de ce réseau afin de desservir les parcelles qui longent l'autre bord du chemin. Par les mêmes travaux seront étendus les réseaux d'eau, d'électricité et Télécom (Ces 2 types de réseaux seront également enfouis).

Ces travaux autoriseront les riverains à construire. A noter qu'une PVR (Participation pour voies et Réseaux) est instaurée sur ce secteur afin d'aider au financement du chantier. A l'intérieur du périmètre légalement défini sera demandé au futur constructeur une « PVR » de 1€/m².

Des travaux à venir

Assainissement: la lagune est saturée.

L'enquête de zonage et assainissement a mis en évidence l'insuffisance de notre lagunage.

Dimensionnée pour 180 EH (Equivalents-Habitants), nous sommes actuellement 192 EH à être raccordés. Des travaux s'imposent avec prioritairement la reprise de quelques « points noirs », dont la déconnexion des eaux pluviales. Un nouveau système d'assainissement reste ensuite à envisager.

Pour l'instant, 2 possibilités s'offrent à nous, pour un dimensionnant suggéré à 450EH:

-conserver le système du lagunage: le procédé est le moins onéreux mais demande une grande réserve foncière, un curage tous les dix ans (Il faut compter 25 000€ environ chaque fois), et surtout des résultats moindres par rapport à des normes toujours plus exigeantes.)

-s'orienter vers un filtre à roseaux qui tiendrait en lieu et place de l'ancienne lagune. Ce système est certes plus onéreux et demande un entretien simple mais régulier. Il est toutefois plus conforme aux normes requises actuellement.

Quelle que soit la solution choisie, nous avons droit à un subventionnement par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau. Les démarches sont en cours pour lancer l'étude. La procédure devrait durer environ ...2 ans avant de voir fleurir une nouvelle station sur notre village.

Le curage qui se révélerait nécessaire par rapport à l'état actuel de la lagune attendra le début des travaux: vu le coût annoncé d'environ 25 000€, un seul curage suffira (Si nous le réalisons maintenant, il faudra refaire dans 2 ans.).

Requalification du bourg:

Derrière ce terme « très officiel » se cache uniquement la réfection du village: vaste chantier qui doit englober la mise en état et aux normes des réseaux souterrains: actuellement

- certaines parties du réseaux sont ensablées
- les réseaux eaux pluviales eaux usées sont à séparer
- des « points noirs » sont à éliminer auprès de certains particuliers
- toutes les arrivées en plomb seront supprimées par la SAUR: plusieurs quartiers sont concernés.
- la voirie est à reprendre
- quelques « restes » de réseaux électricité et lignes téléphoniques à enfouir
- des aménagements esthétiques sont à prévoir
- un travail de dénomination des rues et numérotation des habitations (travail demandé par la Poste, les services de secours, livreurs,...)
- un travail important de sécurisation du village

Un quartier qui sera rénové en 2009: Grâce à un reliquat de subvention, il a été décidé de refaire la voirie très endommagée du chemin de la Chaux. Auparavant, il a semblé judicieux d'enfouir sur ce secteur, particulièrement chargé en poteaux, les réseaux d'électricité et téléphone.



La gestion des voies (Dénommer les rues et numéroté chaque habitation du bourg)

Suite à un contact entre les élus et la Poste, la municipalité souhaite développer un projet de dénomination et de numérotation des voies, projet qui doit être bénéfique pour tous. En effet, l'adresse est le lien indispensable qui permet à un correspondant d'aller d'un lieu à un destinataire sans encombre ni retard.

1) Avantages pour les habitants :

Les livraisons à domicile sont plus faciles et plus rapides (commandes par correspondance, visites de courtoisie..) et l'accès aux soins et les services à domicile sont facilités (médecin, ambulances, pompiers, service des eaux, distribution du courrier ...)

2) Les avantages pour la Mairie :

Cette gestion facilite l'identification des administrés et la livraison d'informations ciblées (bulletin municipal, publicité locale...), facilite la gestion des listes électorales et permet l'élaboration de cartographie (plan du village).

3) Les avantages pour d'autres services (Eau, EDF, Télécom, secours, impôts...):

Cette gestion facilite l'identification des clients de ces organismes, facilite et rend moins coûteuse la livraison et diffusion des prestations, permet la prospection et la diffusion d'informations et fait diminuer le coût des livraisons et les dépenses inutiles liées à une identification difficile.

4) Les avantages pour la Poste

Cette gestion facilite et accélère la distribution du courrier en diminuant les coûts de production.

5) Valoriser une image

Cette gestion des voies permet de conserver la pérennité d'un patrimoine (Personnalités locales, toponymie (*), sauvegarde d'un patrimoine...) (*) *Science qui étudie le nom des lieux*

6) Une voie est soumise à des obligations

Pour dénommer et numéroté une voie, il sera nécessaire de respecter toutes les obligations réglementaires, légales et normatives afférentes à ce projet.

7) Coût

Dans un premier temps, ce projet concernera le centre du village et les proches abords, un chiffrage des coûts sera réalisé (nombre de plaques de rue, de plaques comportant les numéros, pose...)

8) Participation des habitants

Afin de conserver notre patrimoine culturel, notre identité, tous les habitants du village sont invités à faire des suggestions en ce qui concerne le nom des rues. Lorsqu'ils existent, même d'une manière informelle, les noms d'usage pourront être conservés car l'ancienne appellation perdue longtemps dans les mémoires et rebaptiser une voie peut dans certains cas engendrer des risques de confusion et d'erreurs.

9) Information

Une information sera réalisée auprès des personnes concernées (habitants de la rue), des services du cadastre, des organismes intéressés (Poste, EDF, France Télécom, ...) et des services de secours (Police, Gendarmerie, Pompiers...). Une aide sera également apportée par la Poste pour l'information des habitants lors de la mise en place du projet. En ce qui concerne le nom des rues, vous serez sollicités, le moment venu, pour faire des suggestions en Mairie.

Merci à tous pour votre participation future.



Comme beaucoup d'autres communes, Grézolles a fait le choix, avec la communauté de communes, du tri sélectif des déchets. Si chacun en a bien compris le principe, il est bon d'en rappeler les raisons et la nécessité.

- Trier ses déchets, c'est leur donner une seconde vie et économiser les ressources naturelles
- C'est respecter les objectifs règlementaires appliqués à chaque collectivité et permettre de toucher des recettes
- C'est limiter le tonnage très coûteux à enfouir au centre d'enfouissement technique de Mably
- C'est enfin respecter la planète et respecter ceux qui viendront après nous, nos enfants.

Alors pour toutes ces raisons, il faut faire encore un effort ! Cet effort doit surtout venir de **ceux qui ne recyclent pas encore**. C'est une habitude à prendre, ce n'est pas une contrainte, il suffit de commencer. Vous hésitez ? Voici quelques chiffres pour vous convaincre :

Depuis le début de l'année 2004, le coût du traitement à la tonne de nos ordures ménagères est passé de 39.64 € en 2004, à 68 € en 2005 et à 76 € en 2006.

Et ce n'est pas fini, ces chiffres seront encore bien plus importants quand le centre d'enfouissement de Mably sera fermé. Bien évidemment ces coûts sont répercutés sur les contribuables à travers nos impôts locaux. Ce qui revient à dire que plus votre poubelle s'allègera, plus votre facture aussi.

Comment trier ? 1 -

1. La déchèterie à Saint Germain Laval
2. Les points d'apport volontaire
3. Votre poubelle

La déchèterie :

Horaires d'été : Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h.
Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Horaires d'hiver Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.
Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Sont acceptés en déchèterie: les gravats, la ferraille, les déchets verts, les cartons, le bois, les encombrants, les déchets électriques, les plâtres, les déchets toxiques, les huiles de vidange, les piles, les batteries, les néons, les ampoules.

Pour les déchets de soins d'activité à risques infectieux, un collecteur normalisé doit être retiré à la pharmacie de Saint Germain Laval.

Les points d'apport volontaire :

Il y a deux points d'apport volontaire à Grézolles : place de la mairie et salle omnisport d'Aix.

Sont acceptés : les emballages ménagers recyclables, les journaux, magazines et papier et les verres. Tous ces déchets sont revendus et recyclés. Il est très facile de trier chez soi et d'apporter de temps en temps. Un seul impératif, il faut que le tri demandé sur les containers soit parfaitement respecté, sinon les déchets seront refusés.

Vos poubelles :

Les déchets que vous y mettez ne sont pas recyclés. Ce sont ceux qui coûtent le plus cher à la collectivité, donc à vous mêmes. Il est donc important d'alléger vos poubelles. De simples gestes suffisent: si vous avez un jardin regardez tout ce qui peut être composté et mettez le dans le silo à compost.

Alors pour une Planète plus verte, pour la laisser encore plus propre, ne dites pas : "l'autre le fera" Non ! Commencez vous mêmes et incitez les autres. C'est un simple devoir civique. Soyez "Citoyens".

A quoi servent nos^{es} redevances ? **Comment sont-elles calculées ?**

Sur la facture éditée par la commune de Grézolles, les 2 taxes ci-dessous sont applicables **aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égout.**

1°) Redevance assainissement :

- **Rappel de la méthode de calcul à ce jour :**

- 40€ pour les 100 premiers m³ (avec un forfait minimum de 100 m³)
- au-delà de 100 m³ d'eau consommée : 0,20 €/m³

Ce qui représente une moyenne de **0,37 €/m³** pour une consommation moyenne de 120 m³

- **A partir du 1/1/2009 :**

Afin de pouvoir bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux sur le réseau d'assainissement et mise en place d'une nouvelle station d'épuration, le Conseil Général nous impose une redevance minimum de **0,50 €/m³**. Une délibération du Conseil Municipal du 21 Octobre 2008 a donc entériné cette décision, compte tenu des travaux à venir.

→ ***Cette taxe est reversée à la commune***

2°) Redevance réseau collectes (sur votre facture 2008)

Il s'agit d'une redevance au titre de la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées. Le taux applicable pour 2008 est de **0,032 €/m³** d'eau consommée.

→ ***Cette taxe est entièrement reversée à l'Agence de l'Eau.***

Voir exemple ci-contre (pour un ménage qui consomme 253 m³) :

1°) Assainissement (cf. lignes 110 et 120)

- Pour les 100 premiers m³ : **40 €**
- Pour les 153 m³ suivants : 153 m³ x 0,20€ = **30,60 €**

2°) Redevance réseau collectes (cf. ligne 130)

- Consommation totale soit 253m³ x 0,032€ = **8,10 €**

Total de la redevance : 78,70 €

Rappel :

Sur votre facture d'eau (SIE de la Bombarde) figure également, à la rubrique «**Organismes publics**», une taxe destinée à la lutte contre les pollutions, à la gestion des ressources en eau et à la préservation des milieux aquatiques. Elle s'applique à tous les consommateurs, qu'ils soient raccordés ou non à un réseau d'assainissement collectif.

→ ***Cette taxe est entièrement reversée à l'Agence de l'Eau***

Etat civil 2008

11

Naissances :

CLEMENT Juliette née le 02 mars à Montbrison
MARSAUX Marc-Antoine né le 17 juillet à Roanne

Inhumations :

GAUDARD Marie décédée le 10 janvier à Lyon
SUAREZ Christian décédé le 03 septembre à Saint Genis Pouilly (01)
GARRIVIER Andréa décédée le 12 novembre à Feurs

Les bébés de l'année...

Pierre et Marie sont heureux d'accueillir leur petite sœur **Juliette** née le 2 mars 2008 à Montbrison. Elle est le troisième enfant de Claire Siefridt et Pierre-Yves Clément.



Marc-Antoine Marsaux est né le 17 juillet 2008 à Roanne. Il comble de joie ses parents Laurence et Benoît Marsaux et, bien entendu, ses frères et sœur, Tommy, Anaïs et Bastien..

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- Les mardis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Une permanence est assurée les samedis de 9h à 11h par le maire et les adjoints

Recensement militaire :

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de l'année 2008, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité.

Poubelles :

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte les mardis dans la matinée, pour le confort de tous, aucun dépôt n'est admis sur la commune.

Si vous désirez acquérir un conteneur pour les entreposer, vous pouvez vous signaler en mairie, des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Des conteneurs pour le tri sélectif des déchets sont à votre disposition sur la place de la mairie, nous demandons à tous de bien respecter les consignes indiquées sur chaque conteneur et de laisser propre les abords.

Il est demandé aux personnes qui stationnent leur véhicule sur la place, de ne pas se garer trop près de ces conteneurs afin de ne pas gêner ceux qui déposent les déchets.

Stationnement :

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse le village est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la chaussée. Le secteur le plus dangereux se situe dans le virage, aux abords du garage Poncet.

En attendant un aménagement plus global du bourg, merci de respecter ces consignes.

Une vie n'a pas de prix !

Extraits d'actes d'état civil (Naissance, Mariage, Décès,..)

La demande doit être adressée auprès de la Mairie du lieu d'enregistrement de ces actes

Demandes de Carte d'identité ou de passeport :**1) Documents à fournir en Mairie :**

- 2 photos d'identité (faites par un photographe)
- 1 extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile (ex : quittance EDF, EAU,...)
- Livret de famille

Un formulaire de demande est à compléter en mairie (Délai : environ 3 semaines)

2) Coût :

- * A ce jour, la carte d'identité est gratuite
- * Le passeport est payant :
 - Adultes : 60€
 - Mineurs : 30€

Tarif location salle J.L. PRAS			
	Saison estivale (01/05 – 31/10)	Saison hivernale (01/11 – 30/04)	
Réunions : Assoc. ext. à la commune	20€	30€	En cas d'utilisation régulière, un forfait peut être étudié
Soirées : Associations de la commune ou ext. – Particuliers	50€	70€	

→ Utilisation gratuite pour les réunions des associations de la commune

Nota : Ces tarifs sont précisés et modifiés par délibération du conseil municipal. Les cas exceptionnels non prévus sont étudiés par le Maire. Le règlement de la location s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public. Un chèque de caution de 150 € est demandé à la remise des clefs. Le règlement est disponible en Mairie et est affiché dans la salle.

Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable

13

Site internet : cc-valsabisable.fr

La CCVAI, canton de Saint Germain Laval, regroupe 14 communes (Amlons, Bully, Dancé, Grézolles, Luré, Nollieux, Pommiers, Saint Georges de Barolle, Saint Germain Laval, Saint Julien d'Oddes, Saint Martin la Sauveté, Saint Paul de Vézellin, Saint Polgues et Soutemon) et compte 5587 habitants. La Communauté de Communes comporte un bureau communautaire, constitué du président, G.. Bernat, du vice-président de la commission finances et des 14 maires, un conseil communautaire, administré par un collège de 31 membres représentant les 14 communes, et 7 commissions :

Economie et aménagement du territoire :

Administration générale :

Vice-président : J. Perrin

Membre municipal : G. Bonnefond

-Compte tenu de l'arrivée de l'autoroute A89, la zone d'aménagement de Balbigny, à proximité du futur nœud autoroutier A72/A89 – RN82, est appelée à se développer. Au terme d'échanges entre élus à l'intérieur de notre territoire et avec des élus de territoires voisins, le conseil communautaire a adopté le principe d'adhésion à un futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui serait composé des Communautés de Communes suivantes : Balbigny, Collines du Matin, COPLER, Feurs en Forez, Montagnes du Haut Forez, Pays d'Astrée et la Communauté des Vals d'Aix et Isable.

-ZAC des Grandes Terres : concernant les terrains encore libres à la vente sur la ZAC : des négociations sont en cours.

Finances :

Vice-président : A. Béraud

Membre municipal : S. Rathier

Deux études sont actuellement en cours sur le canton :

- la mise en place d'un fond de concours qui a pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Cet outil permettra à la CCVAI le versement d'un fond à une commune, opération interdite avec les règles statutaires actuelles. Le conseil communautaire s'est positionné favorablement sur le principe, le périmètre et les critères d'attribution restent à définir.
- la mise en place de la taxe professionnelle unique (TPU) qui consiste au transfert du produit fiscal lié aux taxes professionnelles à la CCVAI et retour du taux de fiscalité additionnelle appliqué pour la taxe d'habitation et le foncier vers les communes. Des simulations sont actuellement en cours ; à l'issue, le conseil communautaire se positionnera sur le principe c'est à dire de faire le choix oui ou non de mettre en place la TPU.

Gestion et valorisation des déchets :

Vice-président : M. Daval

Membre municipal : S. Rozanski

Les titulaires des marchés des emballages ménagers recyclables sont la société COVED (69 – Irigny) pour la collecte et la société VEOLIA (69 – Rillieux la Pape) pour le tri.

Déchèterie :

Depuis le 21 mai 2004, la collectivité s'est dotée d'une déchèterie (Numéro de téléphone de l'agent technique : 06-85-30-85-44). Située sur la commune de Saint Germain Laval (Pralong), elle est gratuite pour tous les habitants du canton (justificatif de résidence à montrer à l'entrée) et payante pour les déchets émanant d'une activité professionnelle ; elle est ouverte :

Horaires d'été : du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

~~**Horaires d'hiver :** du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h~~

Sont acceptés : gravats, ferrailles, cartons, bois, encombrants, déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants...), huile de vidange, piles, batteries, déchets verts, déchets électriques et d'équipements électroniques, plâtres propres. Un local est destiné à stocker les objets pour Emmaüs.

Quelques chiffres de tonnages : Gravats (170 T), encombrants (171 T), ferrailles (123 T), cartons (30 T), bois (110 T), piles (0.75 T), huile de vidange (2.6 T), batteries (6 T), plâtres (1.2 T), déchets verts (300 T).

Point d'apport volontaire :

Les déchets collectés sur la place communale et sur le parking de la SOVA sont traités par la société Guérin à Andrézieux Bouthéon pour le verre et par le centre de tri Véolia Propreté à Rillieux la Pape puis envoyé à AVP Papèterie de Voiron pour les Journaux Magazines Revues et emballages ménagers recyclables.

Quelques chiffres sur la collecte annuelle : verre (32.8 kg/habitant), JMR (26.4 kg/habitant), emballages ménagers (7.4 kg/habitant).

Ordures ménagères :

Les titulaires des marchés des ordures ménagères sont la société COVED (69 – Irigny) pour la collecte et le SEEDR (42 – Roanne) pour le traitement. Les déchets de collectivité issus des ordures ménagères et des encombrants sont traités au CET de Mably. A Grézolles, la collecte est assurée le mardi. Le tonnage des ordures ménagères pour l'ensemble du canton sur l'année 2007 s'élève à 1464.78 tonnes (contre 1527.80 tonnes en 2006 et 1443.34 tonnes en 2005). Le coût de la collecte étant calqué sur l'évolution du tonnage, l'ensemble des acteurs de la gestion et la valorisation des déchets insiste à nouveau sur la nécessité de continuer à trier !

→ Les déchets de soins sont également récupérés à partir de containers à se procurer à la pharmacie.

Enfance et jeunesse :

Vice-président : B. Lamotte

Membre municipal : /

Le 24 juillet 2008, le conseil communautaire s'est majoritairement positionné pour inscrire dans le futur Contrat Enfance Jeunesse (2008-2011) 1 multi-accueil d'une douzaine de places dont l'implantation reste à définir (ouverture 2011) et 2 micro-crèches (1 ouverture en 2010 à Saint Martin la Sauveté et la deuxième en 2011 dont le lieu reste à définir).

Ouvert depuis février 2004, le relais d'assistances maternelles (RAM) permet aux parents de connaître les coordonnées des assistances maternelles et des informations sur leur rôle d'employeur (démarches administratives...) et aides financières dont ils peuvent bénéficier. Les assistances maternelles quant à elles ont la possibilité d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

L'association Familles Rurales de Saint Germain Laval organise des centres de loisirs pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans et diverses activités d'ordre sportives et culturelles pour les adolescents de 11 à 18 ans (Renseignements au 04-77-65-48-75).

Les puéricultrices du Conseil Général de la Loire vous proposent dès février 2009 une animation pour les enfants de moins de 4 ans et leurs parents les lundis matin de 9h30 à 11h30. Les ateliers seront animés à l'aide de supports tels que la musique, les livres, les comptines...

Gestion des équipements intercommunaux :

Vice-président : Y. Rocle

Membre municipal : P. Simonin

Sont reconnus d'intérêt communautaire : la Maison des services publique intercommunale, les bâtiments abritant la Maison de retraite et l'Hébergement des personnes âgées dépendantes situés à Saint Germain Laval, les salles culturelles et sportives à vocation intercommunale (salles de sport d'Amlons, de Grézolles et Saint Germain Laval), les ateliers partagés situés sur la ZAC des Grandes Terres et les locaux situés au 44, place de l'Europe à Saint Germain Laval. L'entretien de ces bâtiments ou équipements est à la charge de la CCVAI qui sera représentée par M. Aymeric Devigne.

Une étude sur une Maison de santé pluri-disciplinaire / Centre de santé multi-professionnels est prête à être lancée (attentes des professionnels de santé, de la population et pistes de réponses). Actuellement, il ressort que notre territoire, qui n'est pas en zone déficitaire, mais « fragile » (au sens de l'URCAM) quant à la démographie médicale, doit anticiper le renouvellement des ses praticiens dans les années à venir. Tous les territoires réfléchissent à cette problématique... mais notre canton n'est pas en retard !

Le boulodrome d'Amlons ne reprendra pas ses activités, faute de bénévoles pour s'en occuper.

Tourisme et cadre de vie :

Vice-président : R. Rajot

Membre municipal : F. Clément

Une taxe de séjour sur l'hébergement va être mise en place sur le canton pour permettre ~~d'avoir des statistiques fiables sur la fréquentation touristique du territoire. Cette somme estimée à 4000 € pour une année sera intégralement affectée à des dépenses liées au tourisme.~~

Par ailleurs, la Communauté de Communes va se lancer dans la démarche du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) qui a pour objet de recenser tous les chemins ruraux des communes. Une fois inscrits dans le plan, ces chemins sont protégés par le Département et par la commune et ne peuvent être aussi facilement allénés.

A noter qu'un aménagement du hall d'accueil de la maison des services publics est envisagé pour embellir l'entrée des bureaux. Cet hall sera qualifié le hall d'accueil d'Espace Bernard Rolre, en hommage au Docteur Rolre.

Culture et communication :

Vice-président : A. Cellier

Membre municipal : F. Doltrand

Début 2009, la médiathèque intercommunale ouvrera ses portes le lundi de 16h30 à 19h, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h30.

Les tarifs proposés seront :

- habitants du canton – adhésion multimédia (livres – audio – vidéo) : 7 €
- habitants hors canton – adhésion multimédia (livres – audio – vidéo) : 10 €
- bénévoles participant au fonctionnement, écoles et maison de retraite : gratuit
- carte d'adhésion perdue ou détériorée : 1 €
- document perdu ou détérioré : valeur prix d'achat
- caution pour emprunt occasionnel (ex : vacancier) : 100 €.

Constatant l'insuffisance de l'initiative privée pour une offre de service Internet Haut Débit sur les « zones blanches » de notre territoire cantonal, la CCVAI propose de coordonner une solution avec l'aide du Conseil Général de la Loire. Une participation de 60 € sera demandée aux bénéficiaires, la part restant due sera prise en charge par la Communauté de Communes.

Horaires d'ouverture des différents services de la maison des services publics :

Adresse : 28, rue Robert Lugnier – Accueil : 04.77.65.48.75

Service	Horaires
Syndicat des Eaux de la Bombarde	Lundi Mardi Jeudi 8h30 – 11h30 / 14h – 17h Mercredi Vendredi 8h30 – 11h30
Conseil Général Service Social	Permanence sans rendez-vous Lundi de 9h – 12h Pour les autres jours prendre RDV auprès du Conseil Général au 04.77.23.24.16
Santé au travail	Tous les Mardis toute la journée Le dernier Vendredi du mois toute la journée
Relais Assistants Maternels	Lundi de 14h à 18h sans RDV Mardi de 9h – 12h30 et 13h30 – 17h30 sur RDV Jeudi de 13h30 -15h sur RDV
Trésor Public	Lundi Mardi Mercredi Jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 16h30 Vendredi 8h30 – 12h
Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture	Mercredi matin 8h30 – 12h (avec ou sans RDV)
Médiathèque (Ouverture prévue début 2009)	Lundi 16h30 – 19h Mercredi 9h – 12h Samedi 9h30 – 12h30
Familles Rurales – Présence du Directeur pour les enfants de 3 à 10 ans	Mardi après-midi 14h – 16h Mercredi toute la journée 8h – 18h
Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable	Lundi Mardi Mercredi Jeudi 9h30 – 12h / 14h – 17h30 Vendredi 9h30 – 12h
Permanences à la Communauté de Communes	Permanences
Site de Proximité	Tous les Mercredis matin de 9h à 12h (avec ou sans RDV)
Mission locale	Tous les 2 ^{ème} Jeudis après-midi du mois de 14h à 17h sur RDV
Architecte conseil	Tous les derniers Lundis après-midi du mois de 14h à 18h sur RDV
Réseau gérontologique	Tous les 1 ^{ers} et 3 ^{èmes} Mardis matin du mois de 9h à 12h (avec ou sans RDV)
Chambre d'agriculture	Tous les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} Mardis matin du mois de 9h à 12h (avec ou sans RDV)

Les nouveaux Grézollois

Lise Délescot et Cédric Lenoir ont emménagé il y a quelques mois sur les bords de l'Aix. Ils ont une petite fille, Maëlia, scolarisée à Souternon, sur notre RPI.

Monsieur Lenoir est fromager affineur à Montbrison.

S'ils sont arrivés parmi nous un peu par hasard, ils se déclarent très satisfaits de l'environnement grézollois.



Rémy Chaux est locataire dans le petit appartement de l'ancienne mairie depuis le mois de mai.

Routier pour l'entreprise Synergie Logistic, il est, bien sûr, Grézollois d'origine.

Caroline Rodier et Benjamin Dubail sont les locataires du grand appartement de l'ancienne mairie depuis le 1er octobre 2008.

Belge d'origine, Monsieur Dubail vient du Pas-de-Calais.

Mademoiselle Rodier est originaire de Strasbourg. Ils sont tous deux vétérinaires, sur le cabinet de Saint-Germain-Laval.



Madame Nathalie Thévenet et ses deux enfants sont locataires au lotissement depuis plusieurs mois déjà. Ils ont remplacé Monsieur Wipf.

Benoît Montanthème est Grézollois depuis plusieurs mois.

Si, à son arrivée dans notre village, ce jeune homme travaillait à l'école du cirque de Roanne, il a décidé de changer d'orientation et se consacre, désormais, à une formation dans le domaine du bois.

Benoît s'est d'ailleurs distingué chez nous en proposant spontanément son aide pour le montage des chapiteaux lors du symposium de sculpture.



Linda Gaudard est une jeune personne bien connue chez nous.

En provenance de ... Souternon, elle officie régulièrement derrière la caisse d'Ecomarché. Elle est voisine avec Madame Montroubert

Sébastien Lafond et Elodie Pailhes sont les jeunes locataires de M. Boutard, dans le quartier de « La Chaux ».



Trois classes pour le RPI Soutemon – Grézolles – Luré : les maternelles, CP et CE1 sont à Soutemon, les CE2, CM1 et CM2 sont à Grézolles.

Effectifs à la rentrée 2008 :

Cycle 1 : 3 PS1, 5 PS2 et 7 MS soit 15 élèves

Cycle 2 : 5 GS, 7 CP et 3 CE1 soit 15 élèves

Cycle 3 : 8 CE2, 2 CM1 et 7 CM2 soit 17 élèves

Les activités du RPI sont nombreuses : visite au Prieuré de Pompiers, visite de l'Astronef au Planétarium à Saint Etienne, des projets concernant la protection de l'environnement, le problème des déchets, des espèces menacées, étude de la Chine et de l'Asie. Comme l'an passé, nos élèves se documenteront sur le continent africain, ses modes de vie, ses coutumes... Ce sera l'occasion de travailler sur de nombreuses disciplines comme la géographie, la biologie mais aussi la lecture à travers les albums de littérature pour jeunesse. Quatre rencontres USEP sont également au programme : en février, rencontre lutte à Saint Germain Laval, en mai, rencontre danse au théâtre de Roanne et fête de l'USEP à Saint Germain Laval (jeux du patrimoine et Innovants) et en juin, rencontre course d'orientation à Saint Paul de Vézellin.



Les PS et MS à Soutemon



Les GS, CP et CE1 à Soutemon.



La classe maternelle à Grézolles.

Cela s'est passé cette année...

Sous la houlette de la famille Rozanski, la fin d'année 2007 a vu naître les ateliers « décorations de Noël ». Chaque samedi, petits et grands étaient heureux de se retrouver et de manier ciseaux, pinceaux, ... Le résultat fut une réussite avec une magnifique crèche qui égaya le village pendant les fêtes de fin d'année.



Dimanche 20 janvier 2008, en mairie, Monsieur Pras, maire, a présenté ses vœux à ses concitoyens. Galettes des rois et rosé griotte ont participé à la convivialité de la fête.

Le dimanche 10 février, à la SOVA, le concours de belote de la société de chasse a regroupé de nombreuses doublettes.

Si c'était la fête des cartes, ce n'était certes pas celle du cochon qui fit bien des heureux ... dans l'assiette des vainqueurs.



Début mars 2008: nous l'avons longtemps attendu, mais ça y est, c'est fait: les travaux de l'ancienne mairie sont enfin terminés.

Reste l'aménagement extérieur...

19 mars 2008: commémoration pour les anciens d'Algérie. Une assemblée nombreuse s'est recueillie devant le Monument aux Morts, d'abord à Grézolles, puis à Souternon.



Les élections cantonales et municipales se sont déroulées les 9 et 16 mars 2008.

Monsieur Cellier a été réélu Conseiller Général.

A Grézolles, 11 personnes ont été élues pour les municipales. Il a été procédé à l'élection du maire et de ses adjoints le samedi 22 mars:

Maire: Françoise CLEMENT

Adjoints: Georges BONNEFOND, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET

Conseillers: Patrick BERGER, Richard CHAUX, Françoise DOITRAND, Didier LOUVET, Simon ROZANSKI, Patricia SIMONIN, Pierre VALLENSANT.



Baby-basket à la SOVA le dimanche 30 mars. Les futurs jeunes stars de NBA se sont affrontées tout l'après-midi avec des jeux variés et des mini-matches. De nombreux clubs étaient représentés.

Les mamans, quant à elles, ont rivalisé d'habileté ... avec la pâte à crêpes.

« Le Trèfle » n'est plus! Emilie CHAUX a décidé de « passer la main » et de mettre son bar en vente.

C'est donc Murielle GERIN qui s'est installée derrière notre petit comptoir local. Bienvenue à elle et à sa famille et longue vie à « L'Embuscade ».



Il est plus Juliénois que Grézollois mais nous le croisons tous si souvent sur son vélo au hasard des routes que nous pouvons l'adopter en partie. De qui parle-t-on? Mais du « Man », bien sûr, plus officiellement Henri BOYER Et croyez-moi si vous voulez, il a eu 70 ans cette année... Alors, le vélo..., on s'y met?

Du 28 avril au 4 mai, Grézolles a vécu au rythme du 2ème symposium de sculpture: un nouveau thème: « Jacques le Pèlerin », les 4 mêmes sculpteurs: Bachir Hadji (photo), Harutyun Yekmalyan, Paul Marandon et Mickaël Moing, une présentation des Amis de Saint-Jacques de Compostelle. Parallèlement, ont été proposés informations et dégustations autour du thème du monde des abeilles, concert avec Karen Perret, soprano, musique traditionnelle et fanfare germanoise. Les écoles ont, bien sûr, à nouveau été in-



Le club en rêvait depuis longtemps. C'est fait!
L'équipe 1 seniors masculins de l'EVA (Elan du Val d'Aix) monte en RM3.

Que de veillées animées en perspectives la saison prochaine la saison prochaine pour les adeptes du ballon orange!



8 mai 2008: une nombreuse assistance s'est recueillie autour du Monument aux Morts en mémoire de l'armistice du 8 mai 1945.

La petite assemblée s'est ensuite déplacée sur Souternon.



18 mai 2008, des épreuves du Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes se sont déroulées à Grézolles.

Ce Trophée, mis en place par le Comité DEPARTEMENTAL de Cyclisme et la FFC se dispute en 8 manches.

L'étape grézollose, mise en place grâce au VCR, a vu la participation de 89 cyclistes toutes catégories: poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets et pass cyclistes.

Notre cycliste local, Baptiste, a eu l'honneur de monter sur la 2ème marche.



Pétanque du Sou des Ecoles: un public réduit mais beaucoup d'enthousiasme pour les pétanqueurs, ce samedi après-midi.

En espérant une participation plus importante l'an prochain, c'est si important pou le financement des activités des enfants de l'école!

31 mai 2008:

Il y a trente ans dans le fracas et la poussière, victime de l'indifférence, disparaissait le château d'Aix. Beaucoup de Grézollois s'en souviennent pour être allés au prestigieux collège des Pères Salésiens ou en colonies l'été. Le château d'Aix, c'était aussi le lieu de naissance et d'enfance du Père Lachaise, confesseur de Louis XIV. Pour marquer le passage des Salésiens durant quarante années dans la vallée de l'Aix et pour rappeler aux générations présentes et futures qu'en ce lieu notre histoire locale a rencontré l'histoire de France, un double mémorial a été inauguré le 31 mai 2008 en présence des personnalités et de la population.

Ce monument érigé de façon conviviale, avec des petits bancs pour s'asseoir autour de plaques commémoratives et historiques invite à la méditation dans notre belle vallée de l'Aix.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu sur la commune voisine de Saint Martin la Sauveté mais le site d'Aix est si proche de nous géographiquement et historiquement qu'il nous a semblé naturel de lui donner une place dans le bulletin municipal.



Dimanche 1er juin, l'assistance était nombreuse devant l'ancienne mairie: les Grézollois avaient, ce jour-là, deux bonnes raisons de s'y retrouver:

Il s'agissait d'abord d'inaugurer la salle communale refaite à neuf.

Mais, il s'agissait surtout de mettre à l'honneur **Jean-Louis Pras** qui officia au sein du Conseil Municipal de Grézolles pendant 37 années.

Aussi parmi l'assistance comptait-on nombre d'officiels dont monsieur Yves Nicolin, député, Monsieur Cellier, Conseiller Général, Monsieur Bernat, président de la CCVAI, de nombreux maires (anciens et nouveaux), Monsieur Goutorbe, représentant de la DDE, les artisans ayant conduit de nombreux chantiers sur la commune et surtout beaucoup de sympathisants et d'amis.

Monsieur Pras se vit remettre une médaille par Monsieur Nicolin.

Le nouveau conseil municipal avait choisi de lui dédier le bâtiment inauguré le jour-même.

Une magnifique plaque réalisée par l'entreprise Doitrand fut dévoilée, apposée au-dessus de la porte principale avec l'inscription « Salle Communale Jean-louis Pras ».

Monsieur Pras, ému, remercia l'assistance.

A ce moment-là, la pluie elle-même sut se faire discrète pour permettre à tous de partager le verre de l'amitié.



Samedi 21 juin, la « grande cabane bleue » a retrouvé sa place sur la place du village, fête de la musique oblige.

Les chasseurs ont choisi la journée ensoleillée du **22 juin** pour faire découvrir leur passion aux nombreux visiteurs venus parfois de très loin, attirés par un programme alléchant.

La traditionnelle messe Saint-Hubert a rassemblé une foule de fidèles et les sonneurs venus de Saint-Just-Saint-Rambert pour animer la journée ont fait vibrer de leurs cors l'église du village.

Plus de cinq cents convives se sont ensuite retrouvés à la salle omnisports du Val d'Aix pour partager un délicieux repas après l'apéritif offert par la municipalité.

Les visiteurs ont pu assister à des démonstrations de chien d'arrêt, flâner entre les différents stands, admirer les élevages canins, etc,...

Une belle occasion de rassembler de nombreux amateurs de ce loisir sportif.



Samedi 5 juillet 2008, l'ambiance était au rendez-vous à Grézolles. En effet, par 2 fois, le Tour du Pays Roannais a traversé notre commune. La caravane publicitaire a bien sûr fait des heureux. Et c'est sous les applaudissements que les cyclistes ont parcouru le « faux-plat » de notre village.



Juillet 2008: extension du réseau d'assainissement au lieu-dit « Le Plat ». Pendant une dizaine de jours, l'entreprise SADE fait fonctionner sa pelleteuse, occasionnant un peu d'encombrement sur la RD 26. Mais ces petits désagréments momentanés permettront la construction de plusieurs maisons sur ce versant bien orienté.



25 juillet 2008: le famille Bartholin, résidant dans l'ancienne gare est mise en danger par un important feu de cheminée.. La catastrophe est évitée de justesse grâce à l'intervention rapide et efficace des pompiers de Crémeaux.

A Grézolles, au lieu-dit « L'Allée », un groupe de voisins s'est constitué. Et chaque année une personne de ce groupe est chargée d'organiser une petite fête destinée à une rencontre amicale. Cette année, ce groupe de 17 personnes s'est réuni le 4 août chez Bartholin.



Samedi 9 août, la messe cantonale s'est déroulée à la chapelle Sainte-Barbe. Une cinquantaine de fidèles s'est réunie autour du Père Chaize en ce lieu dont la beauté simple et le calme sont tout à fait propices au recueillement.

Jeudi 14 et vendredi 15 août, Grézolles a connu une effervescence inhabituelle. Soirée moules-frites avec plus de 200 repas servis, distribution de brioches, pétanque (50 doublettes), Soupe aux choux, retraite aux flambeaux, tout a été réussi.

Petits et grands ont même pu se retrouver sur la piste de danse en compagnie de Gilles Pichard et de son compagnon musicien.



Samedi 6 septembre, aux Plassottes, le traditionnel ball-trap organisé par la Société de Chasse a connu son succès habituel. La soupe aux choux tant attendue était, bien sûr, de la partie.



Journées du Patrimoine: Grézolles a proposé ses trésors à l'occasion des journées du Patrimoine. La chapelle Sainte-Barbe, joyau du XVIème siècle, a ouvert ses portes aux visiteurs, dévoilant son architecture et sa remarquable statue de la Vierge, tandis que Madame Laure Marsily offrait dans son salon un voyage dans l'histoire de France au travers de récits concernant son château érigé au Moyen-Age: après avoir été un camp retranché, il est devenu au fil des siècles une paisible demeure.



En octobre, de nombreux adhérents de la FNACA et leurs compagnes ont investi la salle Jean-Louis Pras pour partager un repas très apprécié.

Ils ont ensuite effectué le bilan de l'année écoulée et reçu leurs cartes de membres.

Des projets ont été élaborés pour l'année à venir, comme un concours de belote et un voyage.

Un rassemblement sympathique pour une journée festive et constructive.



En octobre, dans le cadre de l'animation « Roanne table ouverte », le restaurant « Le Georget » affichait « complet ». La chanteuse Mireille, casquette vissée sur la tête, faisait le show. En cuisine, également, Maître Georges orchestrait le spectacle. Une réussite!

La fin de l'année approche: il est temps de se mettre au travail. Tous les samedis, petits et grands se retrouvent pour des ateliers peinture animés par Marie-Jo: Cette année, le village sera encore plus beau que l'an dernier.



11 novembre 2008: Nombreux sont ceux qui sont venus se recueillir devant le Monument aux Morts à l'occasion du 90ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre de 1918.

Après avoir écouté la lettre de Jean-Marie Bockel, les enfants des écoles ont fait revivre quelques instants cinq « Poilus » en lisant des extraits de leurs lettres.



Repas du Club de l'Amitié: Samedi 6 décembre, 38 convives se sont réunis au Georget pour fêter Noël. Après un chaleureux discours d'accueil, Madame Vernay, présidente, a rappelé son désir de ne plus faire partie du Bureau. Le repas fut savoureux; la partie « animation » fut gérée de main de maître par Madame Lucie Lafay dont les textes humoristiques déclenchèrent l'hilarité générale. Madame Chornier et Mademoiselle Gilberte assurèrent la partie « chant ». On en a même vu danser quelques uns.

Mercredi 3 décembre: élections prud'hommales à Grézolles: un temps certain pour la préparation, 6 heures d'ouverture de bureau, un peu de temps aussi pour les formalités de dépouillement et d'après-dépouillement, ... 30 votants!

Vendredi 19 et samedi 20 décembre, sculpture sur glace: pendant 2 jours, 2 sculpteurs sur glace se sont installés sur la place de Grézolles. Taureau, grenouille, couple enlacé, lion, ... sont nés des « gros glaçons » rapportés de Lyon par Hervé et Jacques.

Vendredi soir, une soirée festive a réuni nombre de Grézollois et sympathisants autour des sculpteurs et du vin chaud, accompagnés d'un petit air d'accordéon.



Samedi 20 décembre: c'est Noël pour les Anciens: A partir de 10 heures les membres du Conseil Municipal ont joué au « Père Noël » en portant les traditionnels colis de fin d'année. Puis à midi, rendez-vous était fixé au Georget.: 28 personnes ont pu apprécier les petits plats concoctés par la famille Baray. En fin d'après-midi, après quelques chants, une petite marche « digestive » a permis aux convives d'admirer les sculptures sur glace dans leur aspect définitif.

Remise de médailles à l'usine Doitrand:

Vendredi 19 décembre, 9 membres du personnel de l'usine Doitrand étaient à l'honneur: Mrs B. Mignery, JJ Jourdan, R. Gardan, C. Dadolle pour 30 ans « de maison », R. Brun, M. Roux, M. Jeannin, P. Bail et M. Gerin pour 35 ans « de maison ».



Sou des Ecoles RPI Grézolles - Souternon

26

Bureau 2008 - 2009 :

Président : Nicolas DOITRAND (Juré) Vice-président : Olivier LEROUSSÉAU (Souternon)
Secrétaire : Karine PAYANT (Souternon) Vice-secrétaire : Sandrine NABONNAND (Grézolles)
Trésorier : Franck BEFORT (Souternon) Vice-trésorière : Stéphanie MARCOUX (Souternon)
Membres actifs : Agathe POTHAIN (Souternon), Jean-Pierre BRUYERE (Grézolles)

Effectifs 2008 - 2009 :

- Maternelle : petite, moyenne section à Souternon : 18 élèves (8 filles et 10 garçons)
→ 9 habitants de Grézolles, 4 de Souternon, 3 de St Germain, 1 de Luré et 1 de Juré
Enseignantes : Mesdames LATOUR et PERRETON
- Grande section, CP et CE1 à Souternon : 15 élèves (7 filles et 8 garçons)
→ 6 habitants de Grézolles, 7 de Souternon, 1 de Luré et 1 de Juré
Enseignantes : Mesdames JOANDEL et PERRETON
- CE2, CM1 et CM2 à Grézolles : 17 élèves (9 filles et 8 garçons)
→ 9 habitants de Grézolles, 7 de Souternon et 1 de Luré.
Enseignante : Madame FAVARD

50 élèves sont inscrits à ce jour dont 5 n'ont que 2 ans, donc l'effectif réel est de 45 élèves.

Effectifs des années précédentes :

2001/02 : 63 élèves	2002/03 : 57 élèves	2003/04 : 53 élèves	2004/05 : 48 élèves
2005/06 : 52 élèves	2006/07 : 50 élèves	2007/08 : 50 élèves	2008/09 : 45 élèves

Depuis 10 ans, les effectifs diminuent plus ou moins régulièrement. Ces 2 dernières années ont vu partir des familles nombreuses qui n'ont pas été remplacées. La population vieillit à Grézolles comme à Souternon ; le nombre d'enfants venant d'autres communes est stable. Nous sommes passés de 37 familles en 1999/00, à 41 familles en 2005/06, puis subitement à 32 en 2008/09. L'organisation actuelle (3 niveaux/classe avec 19 élèves max.) est optimale pour un bon enseignement. Malheureusement, comme en 2004, notre école est menacée par la fermeture d'une classe faute d'inscriptions. Avec 46 élèves inscrits contre 50 élèves requis : rien n'est acquis. A noter que les PS1 (2 ans) ne comptent plus dans les effectifs officiels. Si nous fermons une classe, les 2 ans risquent de ne plus être accueillis et cela posera des problèmes de garde ou un risque que ces futurs élèves soient scolarisés ailleurs. Dans tous les cas, à l'instar d'un commerce ou d'une usine, la fermeture d'une classe serait négative. Restons mobilisés, il ne manque que 4 élèves : il en est de l'intérêt de notre village.

Financement du Sou des Ecoles :

- Sortie au Prieuré de Pommiers pour le cycle 3, le 13 octobre 2008 où le musée d'Art Moderne de Saint Etienne s'est déplacé pour exposer ses œuvres.
- Sortie au théâtre avant les vacances de Noël pour les cycles 2 et 3.
- Sortie au cinéma dans l'année pour les cycles 1 et 2.
- Quatre rencontres USEP (sport) pour chaque cycle, se déroulant dans différents villages du canton.
- Un voyage de quatre jours à la mer (Cap d'Agde) est envisagé en cette fin d'année scolaire pour les élèves de grande section jusqu'au CE2.
- Un CD ROM éducatif pour les cycles 1 et 2 et un autre pour le cycle 3.
- Des ballons et cages de foot ont été achetés, ainsi que des ballons de baskets.
- Des seaux et des pelles, râtaux etc... ont été achetés pour les maternelles.
- Des abonnements à des revues telles que Wapiti pour les 3 cycles.
- Des fournitures de toutes sortes pour fêter carnaval.
- Des cadeaux sont distribués aux élèves de CM2 pour leur départ en 6^{ème} ...

La répartition des frais par enfant pour l'année 2007-2008 est la suivante :

→ PS, MS et GS : 67,42 € ; CP, CE1 et CE2 : 78,82 € ; CM1 et CM2 : 76,38 €

Manifestations :

- Le concours de belote du 19 octobre 2008 à Souternon, a été une réussite avec 48 doublettes.
- Un spectacle de Noël est prévu à la salle de Luré, le 13 décembre 2008.
- Un repas dansant est prévu courant 2009 (bœuf bourguignon, gratin dauphinois) au prix de 12 euros pour financer un voyage de fin d'année.
- La marche des coucous aura lieu le dimanche 5 avril 2009 à Souternon avec 4 circuits pédestres et un VTT tandis que le concours de pétanque aura lieu à Grézolles au mois de mai.
- La fête de fin d'année se déroulera à la salle de Souternon le samedi 27 juin 2009 après midi.

Le Sou des Ecoles remercie toutes les personnes qui participent chaque année au bon déroulement de nos manifestations et vous souhaite une bonne année à tous.

Bureau :

Président d'honneur : Jean-Louis Pras

Président : Lucien Vallensant

Secrétaire : Armand Forge

Trésorier : Didier Louvet

Vice-président : Jean-Paul Vallensant

Secrétaire adjoint : Romaric Louvet

Trésorier adjoint : Sylvain Vallensant

Festivités de l'année 2008 :

- Concours de belote :

Comme les années précédentes, notre concours de belote a connu un réel succès puisque 58 doublettes se sont retrouvées à la SOVA. Les amateurs de cartes ont pu déguster gratuitement le traditionnel boudin d'herbes, confectionné avec amour, par nos bénévoles habituels. Avec 3 parties gagnées, les premiers ont été MM. Lassaigne et Georges.

- Fête de la chasse :

En fin d'année 2007, la société de chasse s'engageait dans un nouveau challenge : organiser quatre ans après la première édition, une fête de la chasse avec comme nouveau thème « le chien d'arrêt ».

Contacté des propriétaires de chien, des marchands ambulants en tout genre, des exposants, faire connaître la chasse à l'arc avec une démonstration, les réunions mensuelles s'enchaînaient, le temps passait trop vite, la date fatidique arrivait à grands pas...

Le 22 juin 2008 au matin, tout était prêt !

Le soleil et la chaleur étaient de la partie ; il ne restait plus qu'à se remonter les manches...

Cette journée fut d'une réussite parfaite, avec plus de 500 convives pour le repas de midi malgré de nombreux désistements au niveau des exposants.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont apportés leur aide et également la municipalité pour le vin d'honneur offert.



- Fête patronale :

Comme chaque année, les chasseurs ont connu un réel succès avec leur soupe aux choux toujours autant appréciée.

- Ball-trap :

Malgré un temps mitigé, les chasseurs et amateurs de la région ont pu exercer leur talent de tireur sur les 3 jours proposés. De nombreux lots et coupes offerts par des partenaires ont été disputés au pas de tir. Les tirs à la rosette et à l'américaine sont toujours aussi prisés par les participants et, bien sûr, le public venu nombreux. La population a également pu déguster une excellente soupe aux choux accompagnée de plateaux repas confectionnés par les cuisiniers d'un jour.

Il est important de noter que cette année, la société de chasse a encore eu la chance d'accueillir dans ses rangs, un jeune en chasse accompagné afin de mieux connaître notre loisir et de se préparer, dans les meilleures conditions, à l'examen du permis de chasser.

2008 a vu l'arrivée sur la commune de Saint Martin la Sauveté d'un nouveau siège de prélèvements sanguins. Le premier rendez-vous a eu lieu le 14 mars avec 104 dons puis le 19 septembre avec 100 dons. En 2009, je vous donne rendez-vous à l'Assemblée Générale début janvier ; tous les donneurs y sont cordialement invités. La date fixée vous sera communiquée par voix de presse. Le concours de belote de l'Amicale aura lieu le 6 février 2009 et un pique-nique ou voyage sera organisé le dimanche 19 juillet 2009.

Les dates des prochains prélèvements seront :

vendredi 20 mars
mardi 15 septembre
vendredi 4 décembre 2009.

Important : Pour les dons de plaquettes ou de plasma, vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04-77-70-87-87, votre don peut sauver une vie !
Pour plus de renseignements, appelez le 06-72-01-28-28.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le président

Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié continue toujours ses activités : jeux de carte, scrabble et parfois quelques chansons. Nous nous réunissons tous les deuxièmes jeudis du mois. Et, c'est avec plaisir que nous accueillerons des nouveaux retraités.

Cette année, nous avons fêté 3 anniversaires dans la joie et la bonne humeur :

Georgette Chorler – 70 ans
Jean-Louis Pras – 75 ans (absent excusé)
Henri Boyer dit 'le man' – 70 ans



Nous souhaitons nos meilleurs vœux à tous les Grézollois.

L'Assemblée Générale de juin 2008 s'est déroulée, cette année, à la salle de sports de Saint-Germain-Laval.

Plusieurs membres du Bureau, appelés à participer à d'autres tâches, avaient annoncé leur souhait de laisser leurs fonctions. Un nouveau Bureau a donc été mis en place:

Président: Monsieur Aimé RATHIER

Présidents d'honneur: Mrs COLOMBAT et DOITRAND

Trésorières: Madame Stéphanie DADOLLE et Madame Sylvie PORTAILLER

Secrétaires: Madame Maritchu CLEMENT et Monsieur Bruno MURAT.

Bien sûr, les membres actifs: arbitres (Thibault Praliaud et Sylvain Cheminal), OTM, entraîneurs, coachs, accompagnants, et tout simplement sympathisants, restent nombreux.

3 jeunes suivent également une formation d'entraîneurs: Aurélien Moussé, Cindy Galichon et Elodie Pion.

Les équipes:

-Equipes Masculines:

2 équipes de Seniors: Régional Masculins 3,
Départemental Masculins 3

4 équipes de Jeunes: Cadets Honneur,
Minimes Masculins Honneur,
Benjamins Honneur
Mini-poussins

-Equipes féminines:

1 équipe de Seniors: Départemental Féminines Elite

6 équipes de Jeunes: Cadettes Honneur
Minimes Excellence,
Benjamins Excellence
Poussines
Mini-Poussines 1
Mini-poussines 2

-Ecole de basket: Baby

-Anciens.



L'équipe 1 seniors masculins qui évoluait en Départemental Elite au cours de la saison 2007-2008 défend les couleurs du club avec beaucoup de panache pour cette nouvelle saison 2008-2009.



Seniors masculins 2



Minimes



Cadettes



Mini-Poussines



Cadets



Mini-Poussines

Le Comité des Fêtes.

En 2008, **deux manifestations** ont permis au Comité des Fêtes de divertir les Grézollois:

-Samedi 21 juin, sous la « grande cabane bleue », musique et danses étaient proposées.

-Jeudi 14 et vendredi 15 août, la fête patronale a vraiment « battu son plein ». Le jeudi soir, les moules-frites furent préparées et servies par une équipe dynamique.

Et c'est sur l'air de l'accordéon de Monsieur Gilles Pichard que les danseurs se sont retrouvés.

Après un apéritif très convivial, le vendredi après-midi a été animé par le traditionnel concours de pétanque.

En soirée, la soupe aux choux, préparée et servie par les chasseurs, était « juste à point ».

Un nouvel air d'accordéon put alors enflammer la veillée.

Les membres du Comité des Fêtes de Grézolles s'associent pour vous souhaiter une bonne année à vous, ainsi qu'à votre famille.

Après le vif succès remporté, malgré la pluie, par le traditionnel « moules-frites » du 15 août, nous proposons pour l'année 2009:

la Fête de la Musique la 29 juin 2009

la Fête Patronale les 15 et 16 août 2009.

Bonne année à tous.

Le Comité des Fêtes



L'AGAP.

Le 1er symposium de sculpture en 2007 avait vu naître: le Lion de Bachir Hadji, l'Aigle de Mickaël Moing, l'Ange de Paul Marandon et le Taureau de Harutyun Yekmalyan.

A l'Assemblée Générale de début 2008, le Bureau de l'AGAP s'est étoffé:

-Président: Hervé Navarro

Vice-Président: Sigismond Rozanski

-Trésorière: Germaine Bonnefond

Trésorière adjointe: Jacques Dugenetet

-Secrétaire: Françoise Clément

Secrétaire adjointe: Elisabeth Navarro

Puis, du 28 avril au 4 mai 2009, un 2ème symposium de sculpture a vu revenir les mêmes sculpteurs, mais avec un thème nouveau: Jacques le Pèlerin.

Toujours 4 matériaux mais des créations complètement différentes:



B. Hadji



M. Moing



H. Yekmalyan



P. Marandon

Parallèlement à la sculpture, une information sur le monde des abeilles a été proposée accompagnée d'une conférence sur l'Apithérapie.

Les Amis de Saint-Jacques de Compostelle ont présenté force documents au sujet du célèbre pèlerinage.

La musique était également présente avec la présence de Karen Perret, Soprane, les musiciens d'Aix Trad et la fanfare de Saint-Germain-Laval Poncins.

Au cours de la soirée festive du vendredi, les jambons à la broche en ont fait saliver plus d'un.

En novembre et décembre, petits et grands se sont retrouvés comme l'an dernier, les samedis après-midi, pour préparer les décorations de Noël. Installées au cours du week-end des 6 et 7 décembre, celles-ci ont embelli notre village jusqu'au 11 janvier.

Nouvelle attraction, les 19 et 20 décembre avec 2 jours de sculpture sur glace: 2 sculpteurs se sont installés sur la place du village et, qui de la tronçonneuse, qui de la gouge, ont donné vie à différentes œuvres d'art: Vierge, lion, grenouille, couple enlacé, taureau,...

Une nouvelle soirée festive, le 19 décembre a permis aux Grézollois et autres sympathisants de se retrouver autour des sculpteurs et du vin chaud.



On raconte que, pendant la semaine du 18 au 24 mai 2009, un 3ème symposium pourrait avoir lieu avec de la sculpture toujours, mais aussi de la mosaïque, du vitrail et probablement quelques autres surprises ...

Fêtes des classes en 8...

32

Une liste importante de personnes nées en « 8 »... Une forte motivation, notamment des « 20 ans », pour organiser une fête des classes...

Il n'en fallait pas plus pour lancer le projet !

Dès le mois de décembre 2007, toutes les personnes concernées sont invitées à une première réunion. Il y en aura quelques autres... sérieuses et efficaces, certes, mais toujours placées sous le signe de la bonne humeur !

Pour agir en toute légalité et en toute transparence, la constitution d'une association est décidée ; c'est ainsi que naît la FAC de Grézolles (Fédération Amicale des Classards de Grézolles)...

Quelques réunions de travail plus tard, tout était fin prêt pour faire la fête. C'est le samedi 13 septembre que près de quarante classards accompagnés de leur famille se sont retrouvés avec plaisir sur la place de la mairie. Après l'apéritif et la traditionnelle photo, un joyeux cortège de chars préparés par les « 20 ans » s'ébranlait vers la SOVA jonchant le sol sur son passage de poignées de paille que les participants s'amusaient à se lancer !

Le délicieux repas préparé par le restaurant « Le Georget » a ravi tous les palais ; Bernard Dadolle, au mieux de sa forme, s'est occupé de la partie animation et l'après-midi s'est ainsi égrené dans la bonne humeur. L'occasion était donnée de renouer avec des amis plus ou moins perdus de vue, de « papoter », de rire, de danser... et il en fut ainsi jusqu'à une heure avancée de la nuit avec les invités des classards qui ont rejoint la salle en début de soirée pour partager ce moment festif ... et la soupe à l'oignon !

Si on en croit le livre d'or, cette journée restera gravée dans les mémoires comme un très bon souvenir ! Mais il faut maintenant se tourner vers l'avenir et Laurent Dadolle, le président de la FAC est prêt à passer le flambeau aux grézollois nés en « 9 » !

Encore de bons moments en perspective...

La vie de nos ancêtres au XVIII siècle et au début du XIX siècle à Grézolles

33

1) Source :

Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle réalisée par Mme Simone COQUERELLE en 1981, qui traite des fondements démographiques, des bases de l'économie, de la société. Thèse disponible en Mairie.

2) En résumé :

Modeste paroisse du Forez, Grézolles, au XVIII siècle vit presque en vase clos, à l'écart des grandes voies de communication ; ce n'est pas un pôle d'attraction. Le Seigneur finit par ne plus se manifester autrement que par l'exigence des cens et servis (impôts). Chirurgiens et notaires quittent le village.

Dans la première moitié du XVIII siècle, Grézolles se remet lentement des 2 crises démographiques de 1693 et 1709 (famines et épidémies). Les conditions sont si médiocres que la plupart des habitants n'ont encore qu'une seule pièce : la cuisine, où l'on mange, où l'on dort, où l'on naît et où l'on meurt. La cuisine se nomme « la maison ». Sauf pour une minorité, survivre est l'impératif quotidien.

Après 1709, il n'y a plus de catastrophes démographiques et la population augmente lentement (entre 500 et 600 personnes). Pendant cette période, la solidité des liens familiaux est très forte, à la fois avec les « prédécesseurs » et avec les membres de la famille au sens large (frères, sœurs, mais aussi cousins et parents éloignés). A partir des années 1760 - 1770, l'aisance se développe : l'armoire en menuiserie remplace le modeste coffre en sapin figurant dans les dots, des maisons plus vastes se construisent. L'alimentation se diversifie un peu. Quelques craquements se font entendre dans l'édifice des rigoureuses règles de vie imposées par l'Eglise.

La famille élargie se replie sur la famille nucléaire et déjà avant la révolution, quelques signes d'une attitude individualiste apparaissent. Mais l'aisance n'est pas le lot de tous et la masse des journaliers et des petits propriétaires ne participe guère à l'enrichissement. Cette coupure est-elle la conséquence de l'ouverture des mines de plomb à Grézolles ou du renversement de la conjoncture ? Ces 2 éléments ont pesé sur la vie du village.

Il semblerait que la Révolution ait donné « un coup de pouce » à une évolution déjà engagée. L'augmentation considérable des prix dans les 2 décennies qui précèdent la révolution se poursuit dans celles qui la suivent. Grézolles est ainsi emporté dans le grand mouvement de hausse que l'on constate ailleurs jusque vers 1817. La commune a même ébauché une petite révolution économique qui tournera court, la présence des mines a contribué à stimuler le commerce.

Si certains font une politique d'achat et de vente de terres, 2 au moins des habitants se lancent dans le négoce du fil de lin, fabriqué par des fileuses qu'ils font travailler. L'un d'eux tente même l'aventure de la spéculation. Pourtant, l'achat de biens fonciers reste la finalité de l'enrichissement.

La période d'euphorie est courte ; avant 1830 l'exploitation des mines donne des signes d'essoufflement, la concentration industrielle achèvera de ruiner la petite industrie textile. Ainsi, pour résoudre le problème de la pression démographique, les paysans de Grézolles, à l'étroit dans une étendue médiocre, n'ont d'autres ressources que de partir. C'est au début de cet exode que s'achèvera en 1830 une lente ascension qui a duré une soixantaine d'années.

3) Les mines de plomb :

Elle s'ouvrent vers 1760 (40 à 60 mineurs y travaillent en 1793). Le Roi a accordé des concessions minières à un noble Autrichien François Kayr de Blumenstein. Des ouvriers allemands s'installent à Grézolles ; plusieurs s'intègrent à la vie du village (Ex. : Jacques Schnebel prend pour parrain d'un de ses fils, Claude Bonnabaud vers 1770).

4) La Révolution :

A partir de 1793, les habitants sont invités à fournir des armes, du ravitaillement pour les soldats qui vont rejoindre l'armée, 16 personnes, en tout, ont livré au moins un objet. En janvier et février 1794, c'est la phase la plus dangereuse pour l'église de Grézolles. Le Comité Révolutionnaire de St Germain-Laval s'est transporté à Grézolles pour vérifier en particulier si toutes les croix ont bien été abattues.

En mars 1795 intervient un changement en apparence paradoxal, les membres de la municipalité ne sont plus élus, mais nommés par le représentant en mission. Or, c'est la réaction thermidorienne, théoriquement attachée à faire reculer les extrémistes, qui met à la tête de la commune de Grézolles ses éléments les plus remuants, ceux qui se sont signalés par leur hostilité déclarée au Maire ou qui ont provoqué des troubles.

- 1 bichet = 20 litres ou 1 carte ou 1 carton ou 1 mesure ou 1 boisseau ou 1 comble
- 1 coupe = ½ ras ou ¼ de bichet ou 5 litres
- 1 émine = 8 bichets ou 160 litres
- 1 ras = ½ bichet ou 10 litres
- 1 setier = 16 bichets ou 2 émines ou 320 litres ou 16 mesures
- 1 sestérée = 16 métérées ou 2 éminées ou 4 cartallées
- 1 métérée = 900 pas ou 1 bicherée ou 1 cartonnée ou 1 mesure
- 1 cartonnée = 10 ares ou 1 couponnée
- 1 journalée = un peu moins de 10 ares
- 1 char de foin = ½ hectare ou 5 couponnées
- 1 arpent = 1 hectare
- 5 pieds = 1,62m

Veillées d'avant guerre à Grézolles

L'hiver est là ! Il fait froid... Un épais tapis de neige recouvre la terre formant par endroits des congères et une bise glaciale vous cingle le visage ! Qu'importe ce temps de chien, on va veiller...

Dès 18h, le pansage des bêtes fini, la soupe avalée, emmitoufflés jusqu'au bout du nez dans des vêtements pas aussi confortables que ceux d'aujourd'hui, nous voilà en route ! Où va-t-on ? Pas besoin d'invitation, on va chez un tel...ou s'il n'est pas là, on va chez un autre... De toute façon, l'accueil est toujours chaleureux : « comme vous avez bien fait de venir, nous n'étions que nous ! ». Et nous voilà installés devant le feu de bois à la cuisine, la seule pièce chauffée de la maison.

Alors commencent de longs discours. Tout y passe : la santé de chacun, les nouveaux du village, la politique, le temps, les récoltes et invariablement la guerre de 14-18 qui avait tant éprouvée notre pays. Chacun y va de sa petite histoire... une blague par ci, une chansonnette par là, égayent la soirée... et que dire des interminables parties de belote ? Avant de se séparer, il faut comme il se doit, boire le café et, si l'on était attendu, la patronne avait fait un énorme pâté aux pommes bien caché dans la pièce d'à côté...

Il y avait aussi les inoubliables veillées à trier les noix... Ce jour là, nous étions nombreux à casser, émonder, trier les noix qui devaient faire l'huile de toute la famille. Après le travail, rires, chansons, danses et le fameux casse-croûte terminaient tard dans la nuit de cette veillée spéciale...

La guerre de 39-45, bien tragiquement, s'installa parmi nous mais ne modifie guère nos chères veillées sauf que tout était devenu national... Le traditionnel café n'était plus que de l'orge grillé avec trois ou quatre grains de vrai café... et les gâteaux étaient rares, très rares... Pour rentrer, il fallait jouer avec le couvre feu qui était à 21h et épier les moindres bruits de la nuit...

Pourtant comme ils tintaient clairs nos sabots sur la terre gelée, dans ces veillées de guerre quand Grézolles dormait tristement sous la neige !

Les temps modernes vous ont emporté bien loin... Reviendrez-vous un jour aux douces et chaudes veillées d'autrefois ?

Et oui déjà 25 ans ! L'autoroute A89 (ex A72), appelée à cette époque B71, a bouleversé définitivement le paysage de notre commune. Nous avons décidé de faire un petit article pour remémorer ce souvenir à ceux qui ont connu le chantier avant le passage de l'autoroute et à ceux qui ont toujours vu cette fameuse autoroute !

Dès l'après-guerre 1939-45, il était question de faire une autoroute reliant Saint Etienne et Clermont Ferrand afin de désenclaver le Massif Central (des décisions sont retrouvées dans un décret du 27 décembre 1956). La réflexion fut longue et de multiples tracés ont été étudiés. En 1972, l'avant projet envisageait de passer vers Boën en longeant la N89 ; mais cette solution était difficilement réalisable compte tenu de la topographie. Les volontés de desservir Roanne et de passer dans des zones moins urbanisées firent en sorte que le tracé retenu passa près de notre territoire. Pour cela, une zone de quelques kilomètres de large est définie. Plusieurs tracés sont discutés : l'un passant près de Soutemon, l'autre passant au sud de Grézolles à proximité du bourg. Vous imaginez ?

Finalement, l'autoroute passera en tranchées à l'arrière de notre village dans une zone plutôt boisée à l'est et en prairies en allant vers Juré.

Dès 1975, tout s'accélère... Des relevés topographiques et des sondages géologiques sont réalisés. L'enquête d'utilité publique s'est déroulée à Grézolles de juin à juillet 1977. Le décret d'utilité publique a été adopté le 17 janvier 1979. La société Sectoroute devient maître d'œuvre du projet le 13 novembre 1975 et la société ASF devient concessionnaire.

A l'époque, Grézolles compte 560 ha dont 510 ha en prés et en terres pour 200 propriétaires et une multitude de parcelles. Notre commune comptait 40 exploitations qui mettaient en valeur 436 ha, dont 307 en propriété et 129 en fermage. L'autoroute a traversé notre territoire communal dans sa plus grande longueur soit 3.7 km. Avec une emprise en largeur de 50 à 90 m, ce sont près de 30 ha qui ont été dédiés au projet autoroutier ce qui représente plus de 5% de la surface totale.

En parallèle, les sociétés de gestion de l'autoroute devaient mettre en œuvre une réorganisation foncière des communes concernées ce qui représentait pour notre commune une surface de 20 fois son emprise soit 600 ha. Le 6 décembre 1977, la municipalité décide une opération de remembrement et de réfection de toutes les voiries de Grézolles. Le financement était intégralement pris en charge par la société d'autoroute. Le cadastre, truffé d'erreurs jusqu'à alors, a entièrement été refait entre les années 1978 et 1981. Devant le mécontentement de nombreux exploitants ou propriétaires, le projet de remembrement fut définitivement arrêté en 1986 bien que les études, bien avancées, ne restaient plus qu'à être finalisées.

En mai 1981, avant le début du chantier, les propriétaires abattirent les arbres situés sur le tracé ; les bulldozers se chargèrent du reste. Au rythme d'énormes pelleteuses, scrapeurs et autres engins impressionnants, le chantier durera 3 ans. Depuis 1984, le trafic a été multiplié par 4.5 pour s'établir entre 15 et 20 000 véhicules par jour. Avec près de 14 véhicules par minute, la N89 n'aurait pu supporter un trafic aussi intense.

Aujourd'hui, l'autoroute fait partie de notre paysage visuel. Un bémol tout de même : le bruit. Elle est classée en catégorie 2 (équivalent à 78 décibels dans une bande de 250 m) ; « cela dépend du vent », dirons certains. Un point positif : ASF reverse une contribution annuelle à la commune sous forme de taxe professionnelle. Cet axe a largement facilité les déplacements entre Saint Etienne et Clermont Ferrand pour les particuliers et les entreprises locales.

Un ouvrage d'une telle importance, bien qu'imposé, fait partie de l'histoire de notre commune.

Quelques dates :

- 1977 : Ouverture du contournement de Thiers
- 1978 : Tronçon Thiers – Clermont Ferrand
- 5 juin 1984 : Tronçon Clabreloche – Feurs

Nota : Inauguration réalisée par les piétons et vélos !?!

- Mai 1985 : Tronçon Feurs – Andrézieux
- Décembre 1991 : Antenne de Balbigny
- 2011 : Tronçon Balbigny – Lyon ?

Avant...



Pendant...





Qui est qui ?

36

Après cette lecture passionnante, à vous de jouer...

Sur ces photos, neuf personnes de notre petite cité de Grézolles se présentent à vous. Affûtez vos sens, mettez vos lunettes et partez pour une recherche passionnante. Associez une photo à un nom avec le chiffre correspondant sur le coupon ci-joint ; déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 20 janvier 2009. Les réponses exactes vous seront dévolées fin janvier 2009 lors des vœux du Maire ; un tirage au sort aura lieu parmi les bulletins gagnants et trois prix seront à gagner.

Bon courage !



A



B



C



D



E



F



G



H



I

Attention trois intrus se sont glissés !!!

DUR, DUR !!!!

1 – Moussé Françoise	5 – Baray Joëlle	9 – Lassaigne Guy
2 – Veillas Jean-Pierre	6 – Vallensant Jean-Paul	10 – Gerin Laurent
3 – Marin Sandrine	7 – Garrivier Laure	11 – Laffay Lucie
4 – Pras Jean-Louis	8 – Denton Francia	12 – Bodenez Christian



NOM : **Prénom :** **Date :**

A -	D -	G -
B -	E -	H -
C -	F -	I -

